

Eau et catastrophes : rassembler les compétences

Loïc FAUCHON

Président du Conseil mondial de l'eau.

Sécheresse historique en Australie, état d'urgence pour l'eau en Californie, inondations récentes en Europe centrale, sans oublier le terrible tremblement de terre du Sichuan en Chine et le cyclone qui a ravagé le Myanmar au cours de l'année dernière : des catastrophes naturelles balaient notre planète et leur terrible bilan montre combien elles sont dramatiques et dispendieuses pour l'humanité.

Ces catastrophes naturelles ce sont les tremblements de terre, mais aussi les catastrophes liées à l'eau, comme les inondations, les sécheresses, les raz de marée ou tsunامي, les avalanches et certains glissements de terrain. Certaines crises, comme les conflits armés peuvent également être à l'origine de

situations catastrophiques, privant les civils d'approvisionnement en eau et en assainissement comme ce fut le cas au Kosovo, ou plus près de nous au Soudan.

Des désastres de plus en plus nombreux

Un premier constat s'impose : l'impact de ces catastrophes s'est accru de manière significative au cours des dernières années, et une grande majorité d'entre elles sont liées à l'eau¹. Toutefois, les médias ont trop souvent tendance à considérer que l'augmentation du nombre de catastrophes naturelles est la conséquence du changement climatique. Certes, il y a des évolutions climatiques que nous observons,

que nous ne nous expliquons pas toujours ou pas encore, et qui peuvent influencer sur ces catastrophes. Mais nombre d'entre elles, et surtout leur impact en termes humains et matériels, sont essentiellement dus à l'inconséquence de l'homme et à l'évolution démographique de la planète. La ligne de clivage entre les catastrophes naturelles et les catastrophes causées par l'homme est donc en réalité tout à fait floue.

Afin de mieux comprendre les facteurs qui influent sur les catastrophes, il convient de les analyser à l'aune des grands changements globaux qui affectent la planète.

La croissance démographique nous promet entre 9 et 10 milliards d'habitants en 2050, là où il n'y avait que 2 milliards d'individus en 1900 et près de 7 milliards aujourd'hui. Elle accroît la concentration des populations dans des zones vulnérables, notamment dans les régions littorales urbanisées, très sensibles aux catastrophes liées à l'eau².

L'urbanisation croissante de la population dans des mégacités, et notamment des populations pauvres, démunies, vivant dans des habitats précaires et des bidonvilles, contribue à ce que les conséquences humaines de ces catastrophes soient chaque année plus importantes.

La dégradation des milieux naturels et de certains écosystèmes peut également aggraver l'impact des catastrophes. Ainsi au Myanmar, la destruction de la mangrove, qui autrefois formait une « barrière naturelle », explique en partie le bilan dramatique du cyclone Nargis.

Des conséquences dramatiques

Les récentes catastrophes naturelles survenues dans le monde nous rappellent combien leurs effets peuvent être dévastateurs. Elles sont en effet responsables de lourdes pertes humaines et de dégâts matériels considérables. Plusieurs centaines de milliers de personnes meurent chaque année à la suite de catastrophes ou se retrouvent sans abri. D'après le secrétaire général des Nations unies, en 2008, 236 000 personnes ont été tuées par plus de 300 catastrophes, alors que 200 millions d'autres ont été touchées directement, avec des dommages atteignant plus de 180 milliards de dollars³.

Les catastrophes naturelles n'épargnent plus aucun continent. Mais l'Asie est particulièrement touchée par ces phénomènes. L'année 2008 a d'ailleurs été marquée par deux catastrophes majeures survenues dans cette région du monde : le cyclone Nargis, qui a dévasté le sud du Myanmar et fait plus de 140 000 morts, et le tremblement de terre du Sichuan en Chine. Les risques les plus intenses sont ainsi très concentrés géographiquement. D'après les Nations unies, les Chinois et les Indiens figurent parmi les populations les plus exposées dans le monde à un risque « extrême » de catastrophe naturelle⁴. L'organisation internationale évoque également le Bangladesh, l'Indonésie et le Myanmar comme d'autres pays où le risque de catastrophes meurtrières – séismes, cyclones, inondations et glissements de terrain – est le plus élevé. Enfin, seuls trois pays, à savoir le Bangladesh, la Chine et l'Inde, concentrent 75 % des risques de mortalité liés aux inondations⁵.

Ces catastrophes entraînent de lourdes pertes économiques qui retardent le développement des régions et des pays touchés, et perturbent l'équilibre de leurs milieux naturels en causant des dommages environnementaux considérables. Les pays en développement subissent bien plus durement que les pays développés le contrecoup des catastrophes naturelles qui peuvent en quelques secondes ou en quelques minutes réduire à néant des décennies d'effort pour le développement. Ces catastrophes naturelles viennent ainsi aggraver la pauvreté dans les pays sévèrement touchés. Enfin, la mortalité est également bien plus élevée dans les pays en développement que dans les nations industrialisées.

Réduire victimes et dégâts

Face à une telle situation, le temps n'est plus aux discours mais à l'action. Car si les catastrophes naturelles sont inévitables, les lourds tributs payés en vies humaines et en destructions matérielles ne sont pas une fatalité.

L'enjeu est de pouvoir répondre à une question simple : comment réduire le nombre de victimes et de dégâts matériels, mais aussi les pertes économiques qui retardent le développement des régions et des pays touchés, perturbent l'équilibre de leurs milieux naturels et aggravent la dégradation de leurs écosystèmes ?

La communauté internationale se doit d'atténuer les souffrances d'aujourd'hui et de prévenir celles de demain. Il est de son devoir de proposer des solutions

concrètes, durables, et peu coûteuses, susceptibles d'épargner de nombreuses vies humaines et d'éviter des dommages colossaux.

Conscient de la gravité des catastrophes et de la nécessité d'agir, le Groupe d'experts de haut niveau sur l'eau et les catastrophes⁶ (HLEP) a été créé en septembre 2007 par le Secrétaire Général des Nations Unies, sous la présidence du Dr Han Seung-Soo, aujourd'hui Premier ministre de Corée. Ce panel, composé d'une vingtaine d'experts de haut niveau venant de l'ONU et d'autres organisations nationales et internationales, ainsi que d'organisations de la société civile, est animé par le Conseil mondial de l'eau, le secrétariat des Nations unies pour la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, et le *Japan Water Forum*. Grâce aux efforts et à l'engagement de ses membres, ce panel a présenté, lors du dernier Forum mondial de l'eau d'Istanbul, un plan d'action qui est l'aboutissement d'un travail collectif, fruit du rassemblement de compétences affirmées.

Ce plan d'action intitulé « Eau et Désastres⁷ », présente des propositions simples, concrètes, faciles à mettre en œuvre par tous pour que les catastrophes ne soient plus seulement une fatalité mais que leur prévention et leur traitement soient aussi l'expression d'une solidarité partagée entre citoyens du monde.

Ce plan a deux objectifs principaux et propose des impératifs urgents, ainsi qu'une liste d'actions à mettre œuvre aux niveaux local, national, régional et mondial.

Améliorer la prévention

Il insiste en premier lieu sur l'élaboration de mesures de prévention et de préparation à la catastrophe. En d'autres termes, que pouvons-nous faire pour améliorer la connaissance, les systèmes d'alerte et de prévision? Quelles sont les mesures à prendre pour atténuer les effets d'une catastrophe? Parmi les impératifs mentionnés, figure la nécessité de mobiliser toutes les parties prenantes avant que la catastrophe ne frappe. Si c'est aux gouvernements qu'incombe prioritairement la responsabilité de réduire les risques de catastrophes, ils ne peuvent le faire seuls. Ce sont toutes les couches de la société qui doivent être ciblées par des messages et des mesures appropriées.

4

Il est également impératif de hiérarchiser les systèmes d'information, de prévention, d'alerte, et d'évacuation. Les systèmes d'alerte précoce doivent être conçus afin d'atteindre les populations de la manière la plus rapide, sans coût excessif.

Les gouvernements doivent également faire en sorte que la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique soient effectivement intégrées dans les plans de développement et dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. À titre d'exemple, il est nécessaire d'améliorer la résistance des bâtiments aux catastrophes, et notamment à l'irruption soudaine d'eau douce ou marine.

Coordonner évaluation et réponse d'urgence

La deuxième mission de ce panel, dont le Conseil mondial de l'eau était

plus particulièrement responsable, était d'améliorer la réponse aux catastrophes et d'apporter des propositions sur l'approvisionnement en eau et en assainissement pendant et après les désastres. Dans ces périodes particulières, le nombre de morts et de malades dus à l'absence ou à l'insuffisance d'eau potable est en effet bien trop important pour que l'on ne s'y arrête pas.

Ceux qui ont travaillé sur le sujet savent qu'il y a encore bien des progrès à faire en termes d'évaluation des catastrophes et de coordination des secours. Les premières 24 heures qui suivent la catastrophe sont déterminantes et il est essentiel que des évaluations soient effectuées par des professionnels expérimentés et responsables, de telle sorte que l'organisation des secours puisse se faire selon une distribution des tâches rigoureuse et professionnelle. Nous avons tous vu, sur les tarmacs des aéroports ou sur les ports d'un certain nombre de pays du monde, des matériels inadaptés arriver, faute d'évaluation efficace.

La coordination des secours, dont s'occupent un certain nombre d'unités des Nations unies, et principalement OCHA, reste également à améliorer. Parce qu'aujourd'hui, du fait de la médiatisation croissante des catastrophes, très nombreuses sont les ONG de toutes tailles qui se rendent sur les zones sinistrées pour apporter leur secours aux victimes. Plusieurs dizaines, plusieurs centaines, parfois des milliers d'organisations venant du monde entier, viennent apporter leur aide, souvent sans en informer les autorités des pays concernés. Une

coordination à différents niveaux devient indispensable pour éviter tant d'erreurs observées régulièrement. Il existe même parfois certaines concurrences ou certains chevauchements entre organisations, ce qui nuit à leur efficacité et produit des effets déplorables sur les populations concernées. Dans ce domaine, il est nécessaire de renforcer le partage et la capitalisation d'expériences et de développer très en amont, les partenariats entre institutions onusiennes, ONG, organisations de sécurité civile, autorités nationales et locales, etc.

Rassembler la communauté du secours d'urgence

Le secours en eau en situation d'urgence, qu'il s'agisse des catastrophes naturelles ou de conflits armés, oblige ainsi à une action renforcée et à une coopération accrue de la part de la communauté internationale.

Le Conseil mondial de l'eau a un rôle éminent à jouer dans ce domaine. Il est temps de publier, pourquoi pas, sous le double timbre des Nations unies et du Conseil mondial de l'eau, une charte du secours en eau dans les situations d'urgence opposable à tous les intervenants.

Il importe également qu'un *think tank* spécifique, composé d'experts de l'eau et de praticiens de l'aide humanitaire, se déplace sur le terrain technique avec l'aide de tous les professionnels de l'adduction et de la distribution d'eau. Il serait en effet très utile de réaliser un véritable vade-mecum qui présenterait les dispositifs et matériels

adaptés aux différents types de situations : problèmes de ressources en eau, de forage, de pompage, de dégagement de puits, de transport d'eau, de potabilisation, de stockage, de distribution, d'assainissement, etc.

Certains services de sécurité civile, certaines grandes ONG ont déjà œuvré en ce sens et il serait bon de faire profiter toute la communauté du secours de leur expérience.

Il conviendrait également de faciliter la mise en place de véritables filières de formation, non pas seulement à la « sanitation », mais à l'ensemble du cycle de l'eau potable et de l'assainissement en situation d'urgence. Il faut en effet, au-delà des techniques et des matériels, préparer hommes et femmes à apporter des réponses appropriées.

La doctrine ainsi établie, il nous faut en assurer la vulgarisation. Dans un monde où les médias sont au cœur des conflits, des catastrophes, il est indispensable de mettre en œuvre des grandes campagnes d'information médiatiques sur la prévention des catastrophes.

De l'urgence à l'aide au développement

Enfin, il est grand temps d'améliorer la transition très spécifique de l'urgence au développement. Tâche difficile car l'urgence post-catastrophe impose une réponse rapide, qui laisse parfois trop peu de temps pour réfléchir à une vision à moyen ou long terme.

Une autre difficulté vient du fait qu'il existe deux types d'urgence, la première urgence, largement couverte par les médias avec une opinion publique fortement mobilisée car encore sous le coup de l'émotion, et une deuxième urgence qui présage d'une crise plus « silencieuse » où la mobilisation et les financements faiblissent.

6 Pour faciliter cette transition, il est indispensable de s'assurer de la participation des populations locales. Car ce sont elles qui devront souvent prendre le relais des humanitaires, utiliser les infrastructures et les faire fonctionner dans la durée. Elles devront donc s'appropriier l'ensemble du dispositif. Agir au cas par cas, dans le respect des spécificités locales et d'un contexte donné, semble être la meilleure façon pour répondre de manière adaptée aux besoins des populations concernées. Il existe encore trop d'exemples d'infrastructures délaissées par les populations parce qu'elles ne sont pas adaptées à leurs pratiques sociales et culturelles. Trop souvent encore des technologies sont abandonnées parce que les populations locales ne sont pas en mesure d'en assurer la maintenance. C'est pourquoi il est essentiel de les associer le plus rapidement possible au cycle du secours, puis du développement et de dispenser les formations nécessaires.

Enfin, il serait utile d'aider à décloisonner le monde de l'urgence et du développement qui fonctionnent encore souvent en parallèle, soumis par ailleurs à des modes et des filières de financement sensiblement différents.

Associer de nouveaux partenaires

La prise de conscience des populations largement due à la médiatisation parfois excessive des catastrophes est une opportunité durable pour améliorer les processus de prévention et de secours. Cette sensibilisation des opinions publiques a entraîné une mobilisation qui touche non seulement les organisations spécialisées (État et ONG), mais pas à pas, toutes les strates de la société civile : associations locales, collectivités publiques, entreprises. Les unes comme les autres disposent d'enthousiasme, de compétences et parfois de moyens matériels et financiers. À travers le monde, certaines grandes municipalités, de nombreuses sociétés publiques et privées ont créé et développé des task-force, immédiatement mobilisables et opérationnelles pour répondre aux exigences souvent complexes des catastrophes et conflits de toutes sortes.

Ces capacités doivent être encouragées pour autant qu'elles s'inscrivent dans un cadre légal, restant à définir, et qu'elles soient mises en œuvre selon des règles à établir.

Les agences de l'ONU ont un rôle à jouer qui n'est pas de refuser, mais d'accompagner vers une plus grande efficacité, dans le respect de règles morales et éthiques évidentes.

Le Conseil mondial de l'eau est disponible avec son réseau d'organisations de tous niveaux pour participer à ce challenge nécessaire et exaltant.

Notes

1. D'après le 2^e Rapport mondial des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau, L'eau, une responsabilité partagée, 2006 : « Les catastrophes naturelles sont de plus en plus nombreuses et 90 % d'entre elles sont liées à l'eau ».
2. D'après le 2^e Rapport mondial des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau, L'eau, une responsabilité partagée, 2006 : « 2 personnes sur 5 vivent aujourd'hui dans des zones susceptibles d'être inondées, notamment du fait d'une éventuelle élévation du niveau de la mer. Les pays les plus exposés sont le Bangladesh, la Chine, les États-Unis, l'Inde, le Pakistan, les Pays-Bas, les Philippines et les petits États insulaires en développement. Les changements climatiques ne feront qu'aggraver cette situation ».
3. Bulletin quotidien de l'ONU, 18 mai 2009 « Ban exhorte à investir dans la réduction des risques de catastrophes ».
4. *The associated press*, Dépêche, 15 juin 2009.
5. Bilan mondial 2009 sur la réduction des risques de catastrophes, UN/ISDR.
6. *High-Level Expert Panel on Water and Disaster*.
7. *Water and disaster, High-Level Expert Panel on Water and Disaster/UNSGAB*, mars

